



**PRÉFET
DU LOT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER
DE PRESSE

PRÉSENTATION DU PLAN
« UN JEUNE, UNE SOLUTION »

2 octobre 2020

« Un jeune, une solution » L'État s'engage pour les jeunes.

La crise sanitaire, notamment par ses conséquences dans chacun des secteurs économiques, a particulièrement touché les jeunes. Certains n'ont pas pu achever leur formation, d'autres entrent sur le marché du travail frappé par la crise.

Le plan « Un jeune, une solution » souhaite se tourner vers un objectif : ne laisser aucun jeune sans solution, en proposant des mesures adaptées à sa situation.

Pour cela, le Gouvernement s'est appuyé sur trois priorités :

- Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle ;
- Orienter et former 200 000 jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir
- Accompagner 300 000 jeunes éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure.

Parce qu'il entend pallier les difficultés des jeunes dans l'accès à l'emploi, en cette période de crise économique et sociale, **le plan « Un jeune, une solution » prend toute sa place dans le plan de relance.**

Ce plan, à destination des jeunes, a vocation à être décliné dans le département du Lot, afin de répondre aux problématiques locales des jeunes, des entreprises et des secteurs en difficulté. La crise économique a mis en lumière quelques secteurs en difficulté qui pourront bénéficier plus largement du plan de relance : le tourisme, l'hôtellerie-restauration, l'aéronautique... Pour cela, le préfet du Lot travaille en collaboration avec le conseil départemental, la Région Occitanie, l'unité départementale de la DIRECCTE, les services de Pôle Emploi, Cap'Emploi, la mission locale, les partenaires sociaux, les entreprises et autres acteurs économiques.

1. Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle

Pour les entreprises qui hésitent à recruter tout de suite, **l'État crée une compensation de charges de 4 000 euros pour tout jeune recruté entre août 2020 et janvier 2021**. Il s'agit d'une baisse du coût du travail sur l'ensemble des contrats de travail de plus de trois mois des jeunes de moins de 25 ans, jusqu'à deux SMIC. Grâce à ce coup de pouce à l'embauche, 450 000 contrats pourraient être signés cette année.

Pour les entreprises qui hésitent à embaucher en apprentissage ou en contrat de professionnalisation, **l'État crée une aide exceptionnelle de 5 000 euros pour recruter un apprenti de moins de 18 ans, ou de 8 000 euros pour recruter un apprenti de plus de 18 ans**. Cette aide, proposée jusqu'au 28 février 2021, concerne les apprentis préparant un diplôme ou un titre de niveau master ou inférieur (de niveau licence professionnelle ou inférieur pour les contrats de professionnalisation).

L'apprentissage dans le Lot

À cette date, **865 contrats d'apprentissage** ont été signés ou sont en cours de signature dans le Lot :

– le **CFA des métiers** compte 476 apprentis, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2019. Parmi ces contrats, 115 ont été signés dans le secteur du bâtiment. On observe une augmentation des contrats créés dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, dans le domaine du service, ainsi que dans le commerce. De plus, 78 contrats concernent des entreprises formatrices situées en dehors du département. 22,26 % des apprentis du CFA des métiers préparent un diplôme de niveau bac ou supérieur au bac (106 en 2020 contre 72 en 2019).

– le **CFA agricole** compte 110 contrats signés, 15 en attente et 6 dans le nouveau dispositif d'accompagnement. 25 apprentis ont signé un contrat en dehors du département, en particulier des BTS.

– la **Maison familiale et rurale de Terrou**, dans le secteur de l'agriculture, a signé 12 contrats d'apprentissage.

– le **CFA de l'Éducation Nationale**, sur le département du Lot, compte 138 apprentis, formés dans les lycées publics. 67 d'entre eux ont un contrat au sein d'une entreprise du département.

– le **CFA Sud formation (CCI)** compte 108 apprentis, au 25 septembre 2020.

– 3 contrats ont été signés dans le **secteur public**.

100 000 missions de service civique supplémentaires seront mises en place, en plus des 140 000 initialement programmées en 2020, pour permettre à des jeunes de s'engager dans des associations. Le service civique permet à des jeunes de 16 à 25 ans de s'engager dans des missions d'intérêt général pendant 6 à 12 mois. 75 % des jeunes ayant réalisé un service civique, depuis sa création, sont en emploi ou en formation 4 à 8 mois après cette expérience.

Plus de 300 services civiques lotois, en nette augmentation

En 2019, le département comptait 296 jeunes en service civique. Cette année, 333 jeunes devraient bénéficier des missions. La Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations a en charge les agréments départementaux, qui, en 2020, devraient concerner 50 jeunes, soit dix de plus que prévu initialement.

Les moyens du Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (FONJEP) pour soutenir l'emploi associatif seront renforcés. Il s'agit de **créer 2 000 emplois FONJEP supplémentaires**.

1 000 jeunes seront recrutés dans des TPE et PME sur des métiers centrés sur la transformation écologique des modèles économiques et vers la transmission des savoirs du numérique. Une prime de 4 000 euros est versée à l'entreprise qui accueille un jeune en volontariat territorial en entreprise (VTE) « vert ». Ce dispositif est destiné aux « Territoires d'industrie ». Les entrepreneurs peuvent s'entourer de jeunes talents pour enclencher de nouveaux projets, et sortir plus forts de la crise.

2 500 jeunes seront orientés vers des emplois dans le monde du sport dans le cadre de l'action de l'Agence Nationale du Sport (ANS). Ces 2 500 postes s'ajoutent au financement du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports de 5 000 emplois. L'aide de l'Agence Nationale du Sport représente jusqu'à 40 % du coût moyen du salaire. Ce dispositif d'aide à l'emploi très efficace permet de pérenniser 79 % des emplois (dont 96 % en CDI).

2. Orienter et former 200 000 jeunes vers les secteurs et les métiers d'avenir

Dès 2020, **100 000 nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes seront proposées aux jeunes sans qualification ou en échec dans l'enseignement supérieur**, au travers du Plan d'investissement dans les compétences. Ces nouvelles formations seront concentrées sur des filières stratégiques et d'avenir :

- **les métiers de la transition écologique,**
- **les métiers du numérique.** Le **Pass numérique vers l'emploi** permettra de réduire la fracture numérique handicapante pour certains publics et d'acquérir les compétences du numérique en situation professionnelle. **La Grande École du numérique (GEN) proposera 20 000 nouvelles formations au numérique** accessibles à tous.
- **le secteur du soin et de la santé.** De nouveaux parcours de formation sont développés pour **doubler les capacités de formation** (16 000 de plus) des aides-soignants, des infirmiers, et des auxiliaires de vie dans les cinq prochaines années.
- **les secteurs prioritaires du Plan de relance, fortement impactés par la crise.**

D'ici fin 2021, des **parcours individualisés pour les décrocheurs entre 16 et 18 ans bénéficieront à 35 000 jeunes** en leur faisant découvrir des métiers pour construire leur projet professionnel.

Les jeunes bacheliers sont aujourd'hui exposés à la crise de l'emploi. Des solutions d'accompagnement en matière d'apprentissage, de formation professionnelle, de contrats aidés et d'aide à l'insertion sur le marché du travail et des créations de places au sein des établissements d'enseignement supérieur sont imaginées pour pallier cette problématique :

- **10 000 places supplémentaires** sont créées dans les **formations universitaires dans le Parcoursup** pour la rentrée 2020 ;
- **11 700 places** sont créées dans les lycées pour les **formations en BTS et en CAP un an** ;
- des **campus connectés** permettent d'élargir les possibilités de poursuite d'étude pour les jeunes éloignés des grandes métropoles.

Et dans le Lot ?

Cahors a été labellisé Campus connecté en 2019. Les étudiants peuvent y suivre un cursus universitaire sur mesure et à distance, près de chez eux, dans l'enseignement supérieur, garantissant la même reconnaissance et la même qualité de diplômes que sur un campus universitaire. Ces étudiants « connectés » bénéficient d'un accompagnement de proximité réalisé par un tuteur issu de l'enseignement supérieur, en lien avec les responsables pédagogiques des Universités délivrant la formation à distance.

C'est pour l'étudiant l'occasion de se familiariser avec l'université et ses méthodes, son univers, d'amorcer sa formation sur Cahors sans pour autant devoir quitter immédiatement sa famille, ses amis et sa ville.

A Cahors, sont accessibles grâce au Campus connecté des BTS (première et seconde années), des Licences 1, 2 et 3, des Diplômes d'Université (DU) et des Master, dans les domaines des sciences humaines et sociales, du droit, de l'économie, des sciences, des langues étrangères, du sanitaire et social, des littératures, du tourisme, de la restauration, de l'hôtellerie, du commerce, de la communication, de l'assurance, de la comptabilité, du secrétariat, de la diététique, de l'esthétique, de la santé, de l'électrotechnique, de l'informatique, de l'administration...

3. Accompagner des jeunes éloignés de l'emploi en construisant 300 000 parcours d'insertion sur mesure

Le **Parcours Emploi Compétences (PEC)** propose aux jeunes une mise en situation professionnelle dans le secteur associatif ou public, un accompagnement et un accès facilité à la formation. L'objectif de ce programme est l'inclusion durable dans l'emploi. En 2021, **60 000 jeunes supplémentaires pourront bénéficier du PEC.**

L'insertion par l'activité économique concerne des personnes très éloignées de l'emploi, recrutées par l'une des près de 4 000 structures de l'insertion par l'activité économique. En 2021, cela concernera 35 000 jeunes.

Deux dispositifs, dont les jeunes apprentis ont bénéficié dans leur parcours à l'emploi, seront concernés par une augmentation de l'accompagnement :

– La **Garantie Jeunes** propose aux jeunes les plus vulnérables un accompagnement intensif combinant une expérience professionnelle, des conseils, des ateliers collectifs et le versement d'une allocation pendant 12 mois. 50 000 places supplémentaires seront créées nationalement en 2021.

– Le **Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)** est un cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il cible tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus qui sont prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement. En 2021, 80 000 parcours d'accompagnement PACEA bénéficieront aux jeunes, en France.

L'Accompagnement Intensif Jeunes (AIJ) mis en place par Pôle emploi sera plus que doublé.

Des parcours adaptés aux jeunes lotois

308 jeunes ont bénéficié du Parcours personnalité d'accès à l'emploi (PPAE).

763 jeunes ont bénéficié du Parcours contractualisé d'accompagnement adapté vers l'emploi et l'autonomie (PACEA).

383 jeunes ont bénéficié du parcours de la Garantie Jeunes. L'objectif est d'augmenter le nombre de jeunes accompagnés par ce dernier parcours de 50 %, en 2020.

La mission locale auprès des jeunes

Les 436 missions locales présentes sur le territoire national exercent une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale. 1,1 million de jeunes sont accompagnés, chaque année, par ces structures, et près de 13 600 professionnels les accompagnent dans leur recherche d'emploi.

Les missions locales font partie du service public de l'emploi et entretiennent des relations privilégiées avec Pôle emploi dans le cadre d'un partenariat renforcé. Elles s'appuient sur des dispositifs mis en place par l'État et les collectivités territoriales.

Les missions locales traitent l'ensemble des difficultés d'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Cette approche globale est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et dans la vie active.

Les missions locales proposent des offres de service à destination des jeunes de 16 à 25 ans, mais également des entreprises :

- repérer, accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes en élaborant avec chacun un **parcours personnalisé vers l'emploi** ;
- **mobiliser l'offre d'insertion disponible** sur un territoire avec les partenaires locaux ;
- **soutenir les jeunes dans leur recherche d'emploi** ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité ;
- **préparer les jeunes candidats à une offre d'emploi**, aide au maintien dans l'emploi (soutien matériel, médiation jeune-employeur) et accompagnement post emploi ;
- au cours des entretiens, un conseiller aide le jeune à s'orienter et examine avec lui les moyens à mobiliser pour **lever les freins à l'emploi** ;
- aider au recrutement grâce à l'**analyse des besoins de l'entreprise**, la proposition de candidats et la construction d'une réponse individualisée (type de contrat, aides mobilisables, formation...) ;
- **accompagner dans l'emploi** : suivi du jeune dans la phase d'intégration sur son poste de travail, bilans réguliers dans l'entreprise, médiation si nécessaire ;
- **valoriser les entreprises locales** grâce à l'information des jeunes et des professionnels sur le secteur et les métiers exercés (visites, stages découverte des métiers, etc.) et la communication des bonnes pratiques de recrutement sur le territoire.

Quelques actions sont développées pour développer l'accès à la mobilité et à la santé :

- aide à la recherche de solution pour les déplacements ;
- aide sous condition au financement du permis de conduire ;
- mobilité européenne via Bourses Erasmus+ ;
- ateliers Sports et cuisine
- aide dans les démarches administratives concernant l'accès au droit ;
- orientation vers le centre d'examen de santé.

La mission locale dans le Lot

La mission locale du Lot a accompagné **2 422 jeunes en 2019**, dont 1 000 ont effectué un premier accueil dans la structure.

Jeunes apprentis dans le Lot

1. Tierno, apprenti chez Quercy Enrobé

Tierno, âgé de 21 ans, est arrivé de Guinée en 2015. Il a passé un CAP électricien au CFA de Montauban en 2018, brevet professionnel électricien en 2019 et un bac professionnel électricien en 2020. Il est accompagné par le réseau parrainage et bénéficie de cours de savoirs de base par sa marraine ProBTP, Geneviève Dejean. **Hier, le 1^{er} octobre, il a signé un BTS en alternance en Maintenance des équipements industriels chez Quercy Enrobé à Pern.**

2. Kaoutar et Luis, alternants à la Chartreuse

Kaoutar est arrivée en France en 2015 après un passage en Italie où elle a commencé à travailler son projet avec la Garantie Jeunes. En France, la mission locale lui propose de suivre la formation des savoirs de base « Compétences Clés » qu'elle a suivie avec beaucoup d'assiduité et d'intérêt. En parallèle de cette formation, Kaoutar a été accompagnée dans le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA), puis en Garantie Jeunes. Elle a ainsi pu rejoindre les modules de formation « Ambition Apprenti » avec la Chambre des Métiers et préparé ses recherches d'apprentissage dans le domaine de la cuisine. Elle a réalisé des périodes de mise en situation en milieu professionnel et signé un parcours en alternance avec la Chartreuse. **Après avoir obtenu son CAP, elle démarre cette année un brevet professionnel « Cuisine ».**

Luis a suivi sa scolarité en Institut médico-spécialisé (IME). Après s'être essayé, par le biais de stages aux métiers du secteur de la restauration, il a été attiré par le métier de cuisinier et a passé, avec succès, son CAP. **Il intègre lui aussi un brevet professionnel « Cuisine ».**

3. Maryan, un parcours en alternance

« Je suis persuadé que l'alternance a du sens et je salue pleinement le soutien de l'État sur ce dispositif ». **Maryan Rak est le directeur de La Bergerie, restaurant situé à Saint-Pierre-Lafeuille, et membre des Bonnes tables du Lot.** Après avoir passé un CAP serveur et un brevet professionnel « Cuisine », mention complémentaire « chef de rang », en alternance, il est aujourd'hui aux commandes de l'hôtel restaurant dans lequel il a passé ses diplômes.

4. Kenza, en service civique dans les écoles

Kenza a 19 ans et est titulaire d'un bac Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S). Elle effectue **une mission de service civique en tant que médiatrice scolaire et parentale des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs**, en partenariat avec les Pupilles de l'enseignement public du Lot. À ce titre, elle est amenée à intervenir dans plusieurs écoles du département.